

Contact : ape.h.riviere@gmail.com



VENTE DE JUS DE POMMES

Le push-up de 3L 7 €



Il peut être conservé 6 Mois à l'abri de la lumière et jusqu'à 6 semaines au frigo.

Contactez nous par mail

ape.h.riviere@gmail.com

Papiers S'il Vous Plait !
GRAND MÉNAGE ANNUEL DE VOS PAPIERS !

Bonnes vacances !!
On se retrouve en Septembre

1M DE DISTANCIATION ENTRE VOUS ET NOUS AUCUN CONTACT

L'association des parents d'élèves de l'école Henri Rivière organise une grande collecte de papiers (Papiers blancs, papiers colorés, journaux, magazines, papiers adhésifs, livres et enveloppes)

Dès aujourd'hui nous vous invitons à conserver vos papiers. Durant toute l'année scolaire nous cumulerons au point de collecte sur le parking du Maquis-de-Saffré. (Entre le carrefour et la médiathèque)

Venez déposer vos papiers entre 11h et 12h30

le premier samedi de chaque mois (début de la collecte le 6 juin.)

En sac ou en carton que nous conservons ou bien ficelés

Les fonds serviront à financer des projets éducatifs pour les enfants de l'école

Info/Difficulté de stockage, contact par mail à ape.h.riviere@gmail.com ou Via Facebook : aspehenri.riviere



L'ÉLAN FAYEN RECRUTE !

Contact : elan.fayen@outlook.fr

GAME TIME

L'Élan Fayen recrute pour la saison 2020/2021 :

- DES BÉNÉVOLES POUR L'ORGANISATION
- DES COACHS
- DES JOUEURS ET JOEUSES DANS LES CATÉGORIES : U7, U9, U11, U13, U15, U17, U18, U20, SÉNIORS ET LOISIRS
- L'ÉQUIPE DU BUREAU AUSSI A BESOIN DE RENFORT POUR FAIRE VIVRE LE CLUB !

www.elan.fayen.fr

elan.fayen@outlook.fr

FACEBOOK : Élan Fayen Fay de Bretagne



FAY DIRECT

N° 128
Juillet - Août 2020

Horaires de la mairie

Du lundi au vendredi :
9h à 12h30 et 14h à 17h45
(sauf mardi matin)

Samedi : Fermé
(réouverture le 22 août)

Renseignements :
02 40 87 42 18 (accueil)

Service Urbanisme

Jusqu'au 31 juillet :
Du lundi au vendredi :
9h à 12h30 (sauf mardi matin)

A partir du 3 août :
Du lundi au vendredi :
9h à 12h30 et 14h à 17h30
(sauf mardi matin)

Renseignements
02.40.87.29.51

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

20 juillet 2020
20H00 - Salle des Etangs

Permanences Elus :
Chaque samedi matin de 10h à 12h et sans rendez-vous.

- Sam 22 août Béatrice JOLLY
- Sam 29 août Luc MAIREAUX
- Sam 5 sept. Claude LABARRE

Ramassage déchets:
www.cceg.fr

Services d'Urgence
- Médecin de garde : 15
- Pharmacie de garde : 32 37
- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17 ou 112

Correspondants Presse
- Presse Océan: miletalin@neuf.fr
- Ouest France: philippe.dossal@gmail.com

Prochain Numéro :
Vendredi 3 septembre

Vous souhaitez recevoir FAY DIRECT par mail ?
Faites la demande via :
communication@faydebretagne.fr



CHÈRES FAYENNES, CHERS FAYENS,

A l'heure où j'écris ces mots, l'état d'urgence sanitaire est levé et nous sortons progressivement de cette période de confinement qui n'a pas été facile à vivre. En effet, au lendemain des élections municipales tout s'est brusquement arrêté, et nous n'y étions pas du tout préparés.

Les relations que nous pouvions avoir les uns avec les autres, avec nos voisins, avec les membres de nos familles, ont été brutalement modifiées. Certain(e)s en ont sûrement été très affecté(e)s. Le travail,

les déplacements, ont été fortement impactés, et de nombreux artisans, commerçants, entreprises, ont souffert et souffrent encore de ces derniers mois.

Pourtant, durant ce confinement, de belles initiatives et de beaux mouvements de solidarité ont vu le jour. Certain(e)s d'entre vous ont réalisé des masques et/ou des visières de protection, d'autres ont fait des courses pour des personnes qui ne pouvaient se déplacer, d'autres encore ont fait en sorte d'empêcher de possibles situations d'isolement... Par ailleurs, si un certain nombre d'entre vous ont été contraints à l'inactivité, d'autres ont continué à travailler dans des conditions souvent compliquées du fait de la présence invisible du Covid19 et des mesures de précaution à prendre.

Aussi je tiens à remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux qui durant cette période ont soutenu, réconforté, et aidé à passer cette épreuve du confinement.

En ce qui concerne notre collectivité, touchée elle aussi par les mesures imposées, si certains services ont dû être arrêtés d'autres ont pu continuer à fonctionner grâce au télétravail. Et il est important par conséquent de remercier aussi nos agents, qui tout au long de ces trois mois passés ont eu la volonté de vous servir au mieux de leurs possibilités.

Aujourd'hui la situation tend à redevenir presque normale dans notre pays, tout comme elle redevient normale pour la nouvelle équipe municipale qui se met en place. La période passée n'a pas été simple, ni pour les « anciens » élus qui ont dû prolonger le service (mais ils et elles l'ont fait sans hésiter et je leur en suis reconnaissant), ni pour les nouveaux élus à qui il tardait de se mettre au travail. C'est maintenant chose faite, j'ai donné par arrêtés leurs délégations aux adjoints et conseillers, et les commissions sont maintenant constituées. Sauf aboutissement du recours d'un de mes opposants, la nouvelle équipe que vous avez largement souhaitée, est en ordre de marche et prête à vous servir et à servir notre commune.

Je vous remercie grandement de votre confiance renouvelée et vous donne rendez-vous dans le bulletin municipal d'été, qui exceptionnellement paraîtra un peu plus tardivement qu'à l'accoutumée. En attendant je vous souhaite, dans un contexte toutefois particulier de prudence nécessaire, un bel été 2020 !

Claude LABARRE a été réélu Maire le 25 mai 2020 lors de l'installation du conseil municipal. Il a désigné **8 adjoint(e)s** auquel(les) il a délégué les fonctions suivantes :

- 1- Stéphanie BIDET : déléguée aux affaires sociales et au lien social
- 2- Michel AUBRY : délégué aux animations communales et festives
- 3- Delphine ROUSSET : déléguée aux affaires financières, budgétaires et à la communication.
- 4- Didier SORIN : délégué au sport et aux associations sportives
- 5- Audrey MOKHTAR : déléguée à la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse
- 6- Franck EYMARD : délégué aux travaux de construction, de rénovation et d'aménagement des bâtiments
- 7- Béatrice JOLLY : déléguée aux affaires scolaires maternelles et élémentaires et à la restauration scolaire
- 8- Luc MAIREAUX : délégué n° 1 à l'aménagement du territoire, la planification, l'urbanisme et la voirie.

Conseiller délégué : Mikael PERRAY : délégué n° 2 à l'aménagement du territoire, la planification, l'urbanisme et la voirie.

Conseillère déléguée : Muriel CHIFFOLEAU : déléguée à la lecture publique et à la culture.

Conseillers municipaux : Hervé BELLANGER, Chantal BERNARD, Eloïse CHEMIN, Jean-Pierre CLA-VAUD, Christiane FOURAGE, Robert GROSSEAU, Angélique GUERIN, François LE MAUFF, Pierre-Yves LEBRETON, Christine LEROUX, Romuald MARTIN, Olivier NICOT, Isabelle PRAUD, Jean-Noël REMIA, Mireille RIOU-CUSSONNEAU, Emmanuelle SAULQUIN.

YOGA ETC



Comme toutes les associations,
"Yoga etc..." recrute des bénévoles.
Faites nous signe !

Les activités de "Yoga etc..." pour la rentrée:

- Yoga: 5 cours hebdo
- Yoga enfants: 2 ateliers mensuels
- Cirque: 6 à 7 cours hebdo
- Récrés du dimanche: 2 ateliers mensuels
- Retrouvez toutes nos activités sur notre site internet: <https://yogaetcfay.wixsite.com/website>

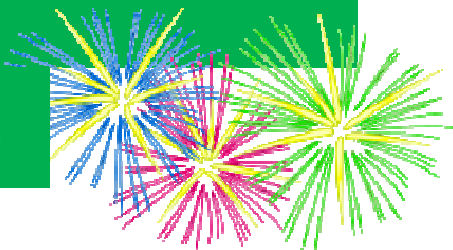
MANIFESTATIONS À VENIR

SURVEILLEZ VOTRE BOITE AUX LETTRES !

Le bulletin municipal spécial associations sera distribué par La Poste du 10 au 14 août .

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

FEU D'ARTIFICE SAMEDI 29 AOUT



L'amicale des sapeurs pompiers, soutenue par la mairie, avait à cœur de maintenir le feu d'artifice, qui attire chaque année plusieurs centaines de personnes au bord de l'étang de Fay-de-Bretagne.

Sous réserve de l'évolution de l'état sanitaire, le spectacle pyrotechnique aura bien lieu : samedi 29 août, aux alentours de 23 heures.

Rendez-vous nouvelle formule toutefois puisque le repas « moules- frites » et le bal qui accompagnaient traditionnellement le feu d'artifice ont dû être annulés en raison de la crise sanitaire du coronavirus.

Cette année encore, « Tony Chauvelier Artifices » de Saint-Nazaire sera chargé de sublimer le ciel Fayen, au dessus du site de la Madeleine, pour le plus grand plaisir des familles.

FORUM DES ASSOCIATIONS



FAY DE BRETAGNE

Forum des associations !

SOUS RÉSERVES DE NOUVELLES RESTRICTIONS SANITAIRES

**5 SEPTEMBRE 2020 DE 9H À 13H
A LA SALLE DES SPORTS**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ERDRE ET GESVRES

VOS ÉLUS DU MANDAT 2020-2026

Yvon LERAT a été réélu jeudi 4 juin 2020 lors du conseil communautaire d'installation Président d'Erdre & Gesvres avec 11 Vice-présidents :

Stéphanie BIDEZ (Fay de Bretagne), Philippe EUZENAT (Casson), Dominique THIBAUD (Grandchamp des Fontaines), Patrice PINEL (Héric), Sylvain LEFEUVRE (Nort sur Erdre), Isabelle PROVOST (Notre Dame des Landes), Chrystophe PABOIS (Petit Mars), Barbara NOURRY (Saint Mars du Désert), Jean-Yves HENRY (Sucé sur Erdre), Bruno VEYRAND (Les Touches), Patrick LAMIABLE (Vigneux de Bretagne).

OFFICE DE TOURISME ERDRE CANAL FORET

L'équipe vous accueille (masquée) afin de vous aider dans la préparation de votre séjour et vous donner toutes les informations sur le territoire. **Nous vous remercions de vous munir de votre masque.**

ACCUEIL DE NORT-SUR-ERDRE * 02 51 12 60 74 * accueil-nort@erdre canal foret.fr

ACCUEIL DE SUCE-SUR-ERDRE * 02 40 77 70 66 * accueil-suce@erdre canal foret.fr

ACCUEIL DE BLAIN * 02 40 87 15 11 * accueil-blain@erdre canal foret.fr

ACCUEIL DE NOZAY * 02 40 79 31 64 * accueil-nozay@erdre canal foret.fr

RETROUVEZ BEAUCOUP D'INFOS sur le site : www.erdre canal foret.fr et la page facebook : Erdre Canal Forêt

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI): MODE D'EMPLOI

Vous avez un projet de construction sur une commune d'Erdre & Gesvres ? Un projet de rénovation ? Un projet d'extension ? Une clôture à poser ? ... Vous voulez savoir comment fonctionne le PLUI et quelles sont les règles qui s'appliquent sur votre terrain et les démarches, étapes à effectuer ? **Découvrez et consultez le mode d'emploi sur le PLUI à la mairie de votre commune, à l'accueil de la communauté de communes ou encore sur le site internet plui.cceg.fr ou www.cceg.fr**

DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES POUR ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION (DEPAR)

La Communauté de Communes a choisi de s'associer avec la Poste dans le cadre du dispositif DEPAR pour sensibiliser les propriétaires aux économies d'énergie. **Les habitants de Fay-de-Bretagne recevront fin août un courrier leur annonçant le passage de leur facteur**, qui leur proposera d'échanger avec eux sur la question de l'énergie dans leur logement. Pour ceux qui le souhaitent et qui entreront dans les conditions, **un diagnostic thermique pourra ensuite être réalisé gratuitement**, dans le but de déterminer les travaux nécessaires pour améliorer l'efficacité énergétique du logement. Les ménages qui engageront des travaux pourront en outre bénéficier des aides financières mobilisables (Anah, Région, CCEG, etc.). Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette démarche et de l'accueil que vous voudrez bien réserver à votre facteur.

LE DISPOSITIF D'AIDES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION EST RELANCÉ (SOLIHA)

Travaux de rénovation énergétique ou de mise en accessibilité et d'adaptation pour les personnes à mobilité réduite : un accompagnement, financé par la communauté de communes, est proposé gratuitement par SOLIHA 44 aux propriétaires dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond. Vous voulez en savoir plus ? **SOLIHA vous répond au 02 40 44 99 44 ou par mail à l'adresse contact.loireatlantique@solihha.fr**

SERENHA : PLATEFORME DE RÉNOVATION DES LOGEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour faire des économies d'énergie et valoriser son patrimoine : quels travaux, quelles aides financières, quel professionnel pour les travaux ? Depuis 2017, les habitants peuvent compter sur SERENHA, la plateforme de rénovation de l'habitat mise en place par la Communauté de communes. Un accompagnement gratuit et neutre pour les propriétaires du territoire.

Contactez SERENHA : Communauté de communes Erdre & Gesvres 1, rue Marie Curie, P.A. La Grand'Haie 44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES - Tél : 02 28 02 01 11

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Une campagne de lutte collective contre la chenille processionnaire du Pin est organisée par Polleniz. Les traitements se dérouleront entre les mois de septembre 2020 et janvier 2021. Les inscriptions se font sur le site www.polleniz.fr avant le 30 septembre 2020. Tarifs : de 1 à 5 arbres traités : 79.50 €, 6 à 10 arbres traités 115€.

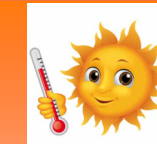
Pour toute question, vous pouvez appeler au 02 40 36 83 03 ou adresser un mail à polleniz44@polleniz.fr

SERVICES MUNICIPAUX DURANT L'ÉTÉ

CCAS

PLAN CANICULE

Comme chaque année, le plan canicule est activé pendant la période d'été, Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap peuvent s'inscrire ou être inscrites, par un proche ou un aidant, sur ce registre pour être appelées régulièrement et recevoir des conseils et assistance si nécessaire en cas de forte chaleur. **Plus d'informations et formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la Mairie ou auprès du CCAS au 02.40.87.29.54 - ccas@faydebretagne.fr**

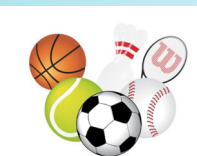


CCAS

COUPONS CINÉ ET SPORT - PENSEZ-Y POUR CET ÉTÉ ET POUR LA RENTRÉE

La commune propose aux familles dont le coefficient familial est inférieur à 600 € de bénéficier pour leurs enfants de coupons cinéma et sport.

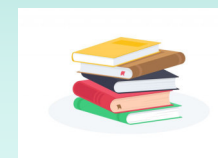
Plus d'informations sur le site de la commune - n'hésitez pas à contacter le CCAS au 02.40.87.29.54 - ccas@faydebretagne.fr



MÉDIATHÈQUE

RÉOUVERTURE ADAPTÉE : PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Mardi et vendredi 15H/18H
Mercredi 10H/13H - 15H/18H
Samedi 10H/12H
Sauf du 25 juillet au 17 août, ouverture **UNIQUEMENT** le mercredi.
☎ : 02.40.87.33.65 - mediatheque@faydebretagne.fr



HALTE-GARDERIE

FONCTIONNEMENT NORMAL CET ÉTÉ

du lundi au vendredi de 8H à 18H.
Fermeture estivale du vendredi 31 Juillet inclus au mardi 25 août inclus.
Pour rappel, la halte propose :
- des accueils occasionnels et réguliers à l'heure, la demi-journée ou à la journée
- un atelier « jardin d'enfants » pour les enfants de 2 ans, le lundi matin en périodes scolaires.
N'hésitez pas à appeler au 02.28.05.09.91 pour de plus amples renseignements sur les offres d'accueils.



NOUVELLE ASSOCIATION : DU VENT DANS LES PALES

Communiqué de l'association de citoyens doutant de la pertinence du Parc Eolien de Blain *

Savez-vous qu'une usine éolienne, ou ferme éolienne pour les plus verts, est en projet près de chez vous ? Selon le projet présenté lors des conseils municipaux du 16 septembre 2019 à Fay de Bretagne et du 19 septembre à Blain, une usine éolienne est en prévision d'installation sur la commune de Blain, le long de la RD81, entre la Courbe et l'hôtel de France. Cette usine devrait disposer de cinq à huit éoliennes d'une hauteur de 150 à 180 mètres (La tour Bretagne à Nantes : 120 m, la tour Montparnasse à Paris : 210 m). Le projet est porté par un partenariat entre SEM SYDELA ENERGIE44 (33%), l'association «Citoyens du Zef» (créée en mai 2019) (33%), l'opérateur éolien Engie Green (33%) et la municipalité de Blain (1%) (Sous réserve de la reconnaissance par la préfecture de la compétence municipale). Le coût d'investissement serait de plus de 25 M€ pour une production annuelle lissée de 40 000 MW. Les besoins électriques actuels de la commune de Blain sont de 51 000 MW. Les éoliennes seront implantées à une distance minimum de 500 m des habitations soit 2,5 fois leur hauteur. D'autres pays préconisent 1 000 m ou 10 fois la hauteur : ici ce devrait être 1500 m minimum.

Jean-Luc PENHOUE 5 La Bernardais FAY - Jean-Louis BOULIGAND La Bouhonnais BLAIN
Contact : duventdanslespales@gmail.com

* Les infos contenues dans cet article n'engagent que leurs auteurs

PRÉCISION DE LA MUNICIPALITÉ

M. le Maire précise que lors du conseil municipal de septembre il avait été demandé au SYDELA et à l'association « Les Citoyens du Zef », une réunion publique d'information de façon à ce que les élus puissent ensuite donner un avis sur le projet. A ce jour une telle réunion n'a pas encore été réalisée. Par conséquent la nouvelle équipe municipale est toujours en demande d'éléments permettant un positionnement de la commune de Fay de Bretagne.